

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.09.437

**Action culturelle
territorialisée :
création d'un
dispositif
événementiel estival
de territoire pour
l'année 2018**

LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 septembre 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Sophie BIDOIRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Samuel CAZENAVE, Danièle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Gilles CHAGNAUD, Danièle MERIGLIER, Jean-Christophe THIANT

Ont donné pouvoir :

Danièle BERNARD à Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude COURARI à Jacky BOUCHAUD, Denis DOLIMONT à Jean-Jacques FOURNIE, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Bernadette FAVE à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES à Danièle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Joël GUITTON, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIANT

Excusé(s) :

Jean-Marie ACQUIER, Catherine DEBOEVERE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**ACTION CULTURELLE TERRITORIALISEE : CREATION D'UN DISPOSITIF
EVENEMENTIEL ESTIVAL DE TERRITOIRE POUR L'ANNEE 2018**

Le pôle culture, au sein de la direction proximité, travaille à la mise en œuvre d'une politique culturelle de territoire cohérente, à l'échelle des 38 communes de GrandAngoulême.

L'année 2017 a vu la reconduction des dispositifs culturels proposés par les 4 anciens établissements publics de coopération intercommunale :

- Culture en agglo

Dispositif de partenariat Agglomération – Communes ouvert à 15 communes de l'ex-GrandAngoulême (hors Angoulême) depuis 2006.

Budget de 38 000 € : Prise en charge par l'agglomération de 50% du cachet, dans la limite de 1 000 € par action de diffusion / 5 000 € par résidence.

- Les soleils de l'été

Dispositif de l'ex- communauté de communes Charente-Boëme-Charraud.

Balades gourmandes et artistiques, en lien avec la MJC Effervescentre.

Budget de 8 850 € : prise en charge des cachets artistiques.

- Les marchés de Pays

Dispositif de l'ex- communauté de communes de Braconne-Charente.

Spectacles lors des marchés de pays.

Budget de 13 000 € : prise en charge des cachets artistiques et logistique.

Ces événements ont des noms, des temporalités et des démarches de communication différents et juxtaposés.

Le groupe de travail culture, composé d'élus communautaires et non communautaires, a travaillé sur l'avenir de ces 3 dispositifs. Il préconise de créer un seul événement estival en 2018, fruit de la conjugaison des 3 anciens dispositifs.

Description :

- 1 programmation de juin à septembre sur les communes de GrandAngoulême souhaitant accueillir un ou plusieurs spectacles ;
- Possibilité de combiner avec des marchés, des festivals, etc., des communes ;
- Spectacles de qualité professionnelle ;
- Découverte du patrimoine local naturel, matériel et immatériel ;

Objectifs :

- Contribuer à forger une identité territoriale à GrandAngoulême.
- S'adresser au plus grand nombre de ses habitants pendant la période estivale.
- Développer des actions culturelles à portée touristique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Fonctionnement :

Une enveloppe de 50 000 € sera fléchée par GrandAngoulême, fusion et optimisation des budgets des dispositifs culturels pré-existants.

Pour sa réalisation, un cahier des charges sera rédigé, en lien avec les élus du groupe de travail Culture, afin de définir et de préciser les modalités de mise en œuvre du dispositif. GrandAngoulême mettra en œuvre l'appel à projets artistique, un accompagnement logistique auprès des communes, si nécessaire, ainsi que l'élaboration d'une communication générale.

Ce projet s'appuie sur 3 grands principes :

- Une programmation estivale proposant des spectacles de qualité professionnelle ;
- Un cofinancement GrandAngoulême - communes ;
- Une communication commune forte de l'évènement assurée par GrandAngoulême et diffusée par les communes.

Le nom :

Il est, aujourd'hui, proposé deux alternatives pour le nom de ce nouvel événement :

« Le Grand A » en référence à :

- « GrandAngoulême »
- « Grand Tour » qui était un voyage d'éducation destiné à parfaire l'éducation des jeunes du XVIème au XVIIIème siècle et élever leurs centres d'intérêt, juste après, ou pendant leurs études.

Un traitement graphique du « A » de « Grand A » pourra le faire apparaître comme un chapiteau couvrant le mot « Grand ».

Ou

« Les soirs bleus d'été »

En référence au poème bucolique « Sensation » d'Arthur Rimbaud rappelant la ruralité et la nature florissante de notre territoire :

*« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue,
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue. (...) »
Le cahier de Douai, Arthur Rimbaud – 1870*

Cet événement sera soutenu financièrement par GrandAngoulême et organisé par les communes.

Vu l'avis favorable de la commission politiques équipements communautaires du 20 septembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER la création d'un dispositif culturel de territoire global sur l'agglomération dès l'année 2018 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les conventions et documents afférents à la mise en œuvre du dispositif.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 octobre 2017	<u>Affiché le :</u> 18 octobre 2017